

## 35 POSTES SUPPRIMÉS EN GUADELOUPE : UN DRAME HUMAIN

Si les 35 postes supprimés en Guadeloupe sont une catastrophe pour les élèves, elles vont aussi placer des familles d'enseignants Guadeloupéens en grande difficulté.

Un bon nombre de lauréat des concours d'enseignements vont être obligés de quitter l'île à cause de ces fermetures de postes.

Le SNES-FSU Guadeloupe, dont un des membres participe aux commissions nationales des mutations à Paris, met tout en œuvre pour les collègues puissent rester en Guadeloupe mais il y a tellement de suppressions de postes que malheureusement beaucoup devront partir.

Cela est d'autant plus rageant que **ces mêmes postes seront ouverts à la rentrée** et qu'il n'y aura pas d'enseignants titulaires pour les occuper. Les élèves n'auront pas de professeurs devant eux!

Il faudra qu'ils attendent que le Rectorat trouve des enseignants non-titulaires. Ce qui montre bien le paradoxe pour les Guadeloupéens : travaillez pour réussir les concours et vous êtes envoyés à 8000 km de votre archipel!

À croire que le Rectorat et le Ministère ne veulent pas d'enseignants Guadeloupéens titulaires. Le message est clair : un Guadeloupéen devrait rester non-titulaire pour pouvoir enseigner chez lui.

Parmi les 74 enseignants ayant bénéficié de la mention « Centre des intérêts moraux et matériels en Guadeloupe », il est prévu que 55 ne seront pas en Guadeloupe l'année prochaine, soit 75%!

Parmi ceux-ci un certain nombre sont en couple, ont des enfants. C'est une véritable catastrophe sur le plan familial qui tombe sur nous.

Tout cela parce que le Rectorat et le Ministère veulent supprimer des postes.

Tout cela parce qu'ils ont réussi leur concours et que l'administration les punit pour cela.

Le SNES-FSU Guadeloupe revendique la création 50 postes dans le second degré plutôt que la suppression de 35 postes basée sur des statistiques dont tout le monde sait qu'elles sont fausses, des mairies au parents d'élèves, de l'INSEE à la préfecture.

